



La SADC du Haut-Saguenay (SADC-HS) désire féliciter la MRC du Fjord du Saguenay pour son dynamisme et sa présence active sur le terrain et pour cette initiative de participer à ce cahier spécial sur l'économie de son territoire.

André Boily, M.G.P.

Directeur général à la SADC du Haut-Saguenay

La SADC-HS est membre du réseau des SADC et CAE du Québec qui compte 67 membres réparties partout au Québec, sauf dans les centres urbains comme Chicoutimi et Jonquière. Pour l'ensemble de la province, l'impact de ces organisations représente 265 M\$ d'actif, 10 000 entrepreneurs, 400 professionnels et 1000 bénévoles.

Notre SADC est reconnue comme un leader en Développement Durable. Ce virage effectué en 2007 a permis jusqu'à maintenant d'accompagner une centaine de PME dans une démarche DD. Nous avons constitué un fonds d'investissement durable afin d'aider financièrement les PME dans des projets touchant l'efficacité énergétique, les ressources humaines et d'autres projets visant à diminuer les gaz à effet de serres (GES).

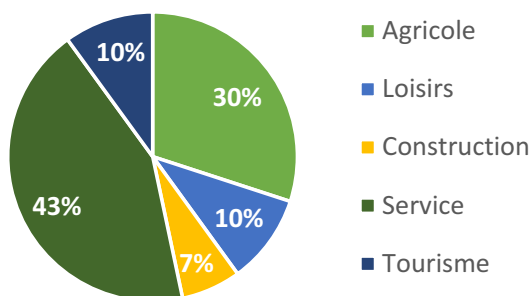
De plus, la SADC-HS se démarque dans un projet regroupant treize (13) PME qui ont réalisé des diminutions de GES, permettant ainsi à de plus grandes entreprises d'atteindre la « carboneutralité », via la vente de crédits carbone sur le marché volontaire. D'autres fonds d'investissement sont disponibles pour d'autres types de projets notamment, pour les entrepreneurs, jeunes ou moins jeunes.

La crise du COVID-19 a affecté l'économie de notre territoire. Afin d'aider les PME à passer au travers, le gouvernement fédéral a mis en place des fonds spéciaux dans le cadre du programme Fonds d'Aide à la Relance Régionale (FARR). Nous sommes fiers des résultats puisque ce sont 41 PME qui se sont partagé 1228215 \$. Ces sommes ont permis de renflouer les fonds de roulement durement affectés par la crise ou pour supporter les PME avec de l'aide technique et financière pour des sites web, ainsi que de la formation, sur les mesures d'urgence, rétention du personnel, marketing web...

Une aide répartie équitablement

La répartition s'est faite naturellement entre les PME de propriété féminine et masculine, autant qu'entre les entreprises de tous les groupes d'âge. Par ailleurs, nos interventions ont touché cinq (5) secteurs différents. Dans le graphique qui suit, vous pouvez voir comment se sont réparties nos interventions, en fonction du secteur d'activité.

Les pertes économiques engendrées par le COVID-19 se traduisent par une diminution de 30 % des revenus de ces trente (30) entreprises ayant obtenu



un prêt, alors que l'on constate dans l'économie nationale des pertes de revenus beaucoup plus importantes. Cependant le nombre d'emplois lui a été préservé puisque nous constatons que ceux-ci se sont maintenus dans une proportion de 97 %.

Faut-il voir dans ces résultats, une démonstration que l'approche de Développement Durable préconisée par la SADC-HS porte ses fruits? Nous ne pouvons en faire la démonstration, mais force nous est de constater que le territoire couvert par notre organisation se démarque positivement du reste de la planète. N'est-ce pas là un message clair aux entrepreneurs pour les encourager à s'établir sur notre chez nous?

EN RÉSUMÉ :

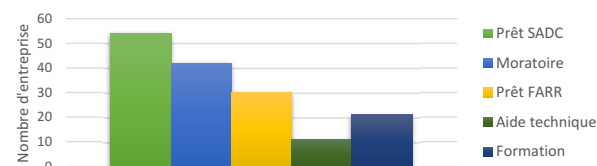
Jusqu'à maintenant, l'intervention du fédéral a permis de :

- Contacter près d'une centaine d'entreprises pour les soutenir et les aider tout au long du premier confinement ;
- Octroyer 42 moratoires sur le capital et intérêts

pour une période d'un minimum de 3 mois aux clients de la SADC ;

- Obtenir un taux de rétention des emplois de 97 % dans les entreprises qui ont été soutenues durant la crise ;
- Octroyer 30 prêts sous forme remboursable d'un montant maximum de 40 000 \$ à 0 % d'intérêt, incluant une contribution non remboursable de 10 000 \$ si le solde est remboursé d'ici décembre 2022 ;
- Partager les montants versés chez différents types d'entrepreneurs de façon équitable (homme, femme, moins de 40 ans, etc.).

Nombre d'entreprise ayant bénéficiées des services de la SADC



FARR 2.0 – De demain

Avec la situation actuelle qui évolue rapidement et devant cette livraison efficace du FARR par les SADC, des investissements supplémentaires du gouvernement du Canada de 1,7 M\$ ont été octroyés aux SADC de la région. Plus précisément, les SADC du Fjord, du Haut-Saguenay, de Lac-St-Jean-Est, de Lac-St-Jean Ouest et de Maria-Chapdelaine pourront compter chacune sur une somme de 352 039 \$, provenant de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC). Le soutien financier additionnel accordé dans le cadre du FARR 2.0 viendra en aide plus précisément aux entreprises les plus touchées par la crise actuelle.

Les entrepreneurs intéressés peuvent contacter la SADC du Haut-Saguenay au 418-672-6333 ou à info@sadchs.qc.ca pour plus d'informations.